

Un échange de cloches sous la Terreur

Un échange de cloches sous la Terreur:

Par Auguste Pignat, Le Sentier. *(Folklore suisse 1846)*

Au temps de L.L.E.E., Le Lieu disposait de deux églises. La petite, au village même, était de beaucoup la plus ancienne. Elle répondit longtemps au nom de St-Théodule.

La grande église se dressait sur l'esplanade de la Rochette, à deux pas de la future gare. Ce lieu de culte avait fait son apparition peu après la conquête de 1536.

Le clocher de la grande église abritait deux cloches. Maître Pierre Dreffet de Coppet, résidant à Vevey, les avait fondues au Lieu même, en 1780. Mais ces cloches causèrent de grands ennuis aux gouverneurs en 1781, 1785, 1786 et 1793. A cette dernière date, l'une des cloches se fendit.

La Comité limitrophe pâtissait, en ce temps-là, des excès révolutionnaires. La Convention, à court de métal pour fondre des canons et frapper des monnaies, exigea de toutes les églises possédant plusieurs cloches, la livraison du superflu.

La mission des conventionnels qui opéra dans le Haut-Doubs, fit preuve d'une modération relative. Mais un nouveau commissaire fut désigné en la personne de Bernard de Saintes. La crainte de cet inflexible petit personnage, dut pousser l'autorité de Mouthe à mettre d'une façon singulière, une des cloches de l'église à l'abri. On proposa à ceux du Lieu d'échanger leur campana télée contre une cloche saine, comptant bien racheter l'exilée une fois la tourmente passée.

Comment expliquer que des démarches dans ce sens n'aient jamais été faites? (Les verbaux du conseil du Lieu en peuvent témoigner). Lorsqu'en 1815 la paix enfin se rétablit, plus de vingt ans avaient passé depuis la transaction. Les promoteurs de l'échange n'étaient plus au nombre des vivants. Le voile de l'oubli descendait peu à peu sur l'incident de quatre-vingt-treize.

Inaugurée en 1742, l'église de Mouthe possédait une sonnerie remarquable par l'harmonie et la beauté de ses accords, nous apprend l'Histoire du Prieuré et de la Terre seigneuriale de Mouthe de J. Musy. Le carillon comprenait quatre cloches. Chacune répondait au prénom féminin de son parrain, accolé à celui de sa marraine.

La plus ancienne des cloches, la Jeanne-Pierrette, datait de 1650. Nous ne savons si elle était petite ou grande.

Venait ensuite, dans l'ordre chronologique, la Claudine-Simone, coulée en 1662. On l'appelait aussi tintinnabulum (sonnette), vu ses faibles dimensions.

La Claudine-Jeanette et la Jeanne-Pernette nous sont signalées après 1666. La dernière acensait un poids considérable¹. Selon toute probabilité, la cloche échangée dut être la Jeanne-Pernette. On s'en rendra mieux compte tout à l'heure.

Entrons maintenant dans quelques détails sur la convention de 1793.

Le 2 décembre, le sieur gouverneur Nicole David Reymond, fils de l'ancien châtelain et Pierre Reymond justicier, s'en furent négocier à Mouthe, malgré la saison avancée. Les parties consentirent à l'échange livre pour livre, moyennant une soulte de 100 florins à livrer par les communiers du Lieu.

Tôt après, cinq hommes, munis d'autant de chevaux et de deux chars, transportèrent à Mouthe la cloche rompue et en rapportèrent la cloche saine. Il n'y avait donc pas de neige au Risoud en décembre 1793.

¹ Il n'était plus question de la légendaire cloche d'argent du Prieuré, dont les Suédois de Bernard de Weimar cherchèrent en vain à s'emparer. Voyez à ce sujet H. Cordier: «Au pays des sapins» IV. ff. 7-8, La cloche du Prieuré.

Le maréchal Lourain (patois pour Lorrain) vint exprès au Lieu pour diriger la montée au clocher et arranger les marches².

Au pesage, la campana meuthiarde se révéla sensiblement plus lourde que sa sœur du Lieu: aussi convint-il de rendre cinq cents livres de cuivre rouge qu'on se procura à Yverdon.

L'autorité de Mouthe livra sûrement aux préposés à la récupération la cloche du Lieu réduite en morceaux. La substitution passa ainsi inaperçue.

Le clocher délabré de la grande église du Lieu ne supportait pas le poids des cloches. Un abri en planches, dit « bec froid » (déformation populaire de beffroi) avait dû être édifié un peu au midi de l'église. Avant d'y suspendre la cloche de Mouthe, force fut de procéder à des réparations indispensables. Cette remise en état s'opéra par un temps horrible. L'hiver venait brusquement d'apparaître.

La cloche comtoise et sa sœur vaudoise demeurèrent huit ans côte à côte dans leur cabinet de poutres et de planches.

Au moment de la révolution vaudoise, la majorité des habitants du Lieu se prononça en faveur de LL.EE. Les gouverneurs n'en furent pas moins contraints d'ordonner la mise en branle des cloches le 6 mars 1798, pour annoncer la chute de Berne. On eut grand peine à persuader quatre jeunes gens de sonner au prix de 2 florins.

² Nous ignorons la signification de ce mot.

En 1801, il fut procédé à la démolition du beffroi, qui n'avait plus sa raison d'être. Un nouveau temple à la robuste tour en maçonnerie s'achevait de construire au village. Les communiars chargés d'amener les deux cloches sur place et de les suspendre dans la tour, touchèrent 53 florins pour leurs peines.

L'année suivante, en juillet, les cloches annoncèrent la dédicace de l'église enfin achevée. La construction, eu égard aux circonstances politiques, avait duré quatre ans.

Pendant plus d'un demi-siècle, les cloches du Lieu ne firent plus parler d'elles. Les verbaux et les comptes n'y signalent aucune avarie.

Mais, en 1858, un terrible sinistre consuma la plus grande partie du village et son église, fondant les pauvres cloches. On procéda à leur refonte au cours des années suivantes, en utilisant le métal qu'on put récupérer. Il entre donc dans la masse des cloches actuelles, une quantité non négligeable de métal provenant de la Jeann-Pernette comtoise présumée.

Terminons cette évocation par un récit tragi-comique. Lors du coulage des cloches, les municipaux en charge firent mettre leurs noms en relief sur l'une de celles-ci. La chose déplut dans les hameaux voisins. Par une nuit sombre, un contingent de citoyens armés de gourdins, s'empara de la tour, montant la garde, tandis que des maréchaux faisaient voler en éclats les lettres saillantes, au moyen de ciseaux à froid. Cette scène se déroula le 23 janvier 1860. On faillit en venir aux mains, tant les esprits étaient excités. Par gain de paix, le conseil communal renonça à actionner les fautifs. Peu à peu, les passions se calmèrent. Pareille mutilation ne nuisit en rien à la grande cloche. Dans sa nudité, elle demeure en parfait état de conservation.

Frais qu'à occasionné. 1794

l'Echange de notre cloche cassée
d'avec celle Mouthe.

15 N. Voyage ^{68²⁶} au dit Mouthe aux
srs Gouv. Nicole ancien chatelain
Reymond et soit son fils David
à sa place et le P. Moysa Reym.
Juste p^r convenir avec le off municipal 15. -

Item payé en dépense pour quatre
conseiller sy étant rencontré au dit
tout de même quau deux freres vult
leur caution 8. -

Item on convenu p^r le retour voyé
l'Echange qui est signé, et enregistré 100. -

Item payé au sy apres qui mené
la cloche cassée et ramené l'autre
au P. Gouv. Nicole avec son char
Etienne Reymond ass. avec son char
Moysa Deyras aussi, Charles Reym.
avec le sien, David Nicole avec char
et cheval, et deux homes, par char
cheval 7-6- 37. 6. -
p^r les chars 7-6- 15. -
au deux homes chacun 3- 6. -

Item payé la g^r de dépense a ceux
qui se sont aidés a dépendre la cloche
et la chargée y compris des chandelles 8. 6. -
voyage a Mouthe au P. Reymond 2. 6. -

492 6.

Suite des Livraisons

Item payé au maréchal Laurain
de Moulthé étant venu exprès p.
prendre la cloche arranger les marches
p. la journée 5 }
pour la dépense y compris
deux qui se sont aidés 7-6 } 12 6

Item à 3^m S^r Nicolo horloger-fondeur
au S^r Comis Guignard, Jacq^s Aubert,
Téodore Guignard qui ayant resté
la journée entière à chacun dix batz 7

Item journée au S^r Gouv^t Nicolo étant
allé chercher au plet un bout de
chêne pour renforcer les collons qui
portent les marches 2 3

Item au S^r Guot S^r Moysse Reym.
ayant travaillé p. la rependre
à eut part à la dépense 1 6

Item voyage avec char et cheval
à Morges au S^r Gouv^t Nicolo à
dessein d'amener le cuivre rouge p.
le retour de qui ce que la cloche
pesoit de plus n'ayant rien
fait vu qui n'étoit come il avoit
promis 7 6

Item le 14 & 15 Janv^r à Yverdon
cherché le cuivre p. ditte tourne 20

Item p^r 140 lb de neuf à 12 batz
la lb fait 120 } 1230
Plus 360 lb de vieux à 6 batz
la lb 480 } 1650

Item pour la page a yverdon dudit cuivre	8.3
Item voyage a moulthé rendant le dit cuivre y compris la journée au S. ancien chatelain Raymond p. comp. la suite	6.
voyé les Recu N° 1	
Deux voyage au P ^{re} Lieu au S ^r Gour. Niola prendre des Informations relativement a ce cuivre	2. "
Item le S ^r Gour. Niola a payé pour dix lambrit a 20 bat, la 1 ^{re} fait	4. "
pour réparé le Batiment des cloche,	
Item pour deux cent tâche de chape p. dit Batiment a huit bat, le cent	4. "
Item pour chacun une journée au S ^r Gour. Niola et J ^{re} Pierre Niola horlogée par un fort mauvais temps pour réparé le Sud dit Batiment	5. "
Item au marshall Guignard pour avoir fait deux épare p. cedar, et pour avoir refait la boucle de la clé des cloches fait de Crampou p. la serrure retenu 4 clous a vis le tout	2. 6.
Item payé p. la Dépense le 1 ^{er} 2 ^e 1795 qui fait m ^r Dubiet de moulthé pour qui vien ir p. le hangar de la cloche	7. 10. 6
Item payé aux S ^r forestiers de 1795 p. les frais qui ont supporté en faisant leur tournee dans les bois	8. "

3669